

**Préavis municipal N° 10/2012
sur la gestion et les comptes de la CEV
durant l'année 2011**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La convention de fusion entre les 3 villages prévoit que les comptes 2011 seront bouclés par la nouvelle commune de Champvent, ce qui implique également les comptes de la l'Association "Champvent - Essert - Villars (CEV)" pour la gestion de la station d'épuration.

Les comptes 2011 présentent un excédent de charges de Fr. 48'221.15. Ce montant peut être modéré par les charges extrabudgétaires mentionnées ci-dessous, représentant un total de Fr. 31'948.60 et par le fait que les trois communes n'ont pas versé la participation du 2^{ème} semestre, représentant un total de Fr. 23'560.-.

- Réparation du tableau électrique Fr. 20'000.-
- Contrôle des conduites intercommunales avec une caméra en vue de l'établissement du PGEEi Fr. 4'719.40
- Curage des conduites en vue de l'établissement du PGEEi Fr. 6'779.20

En tenant compte des paramètres ci-dessus, l'année se serait terminée avec un bénéfice de Fr. 6'836.85

La Municipalité a adopté ces comptes lors de sa séance du 21 mai 2012. En conclusion,

LA MUNICIPALITÉ DE CHAMPVENT
entendu le rapport de la commission de gestion, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

PROPOSE :

Article 1 d'approuver les comptes de la CEV pour l'exercice 2011 tels qu'ils vous sont présentés avec une perte nette de fonctionnement de Fr. 48'221.15

Article 2 d'en donner décharge au caissier, à la Municipalité et à la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Olivier Poncet

Carine Gobalet